



Conseil des écoles  
fransaskoises

1440, 9<sup>e</sup> Avenue Nord, Regina (SK)  
1 877 273-6661 • [ecolefrancophone.com](http://ecolefrancophone.com)

# Appel d'offres



École de langue première  
aujourd'hui...  
**Francophone  
bilingue**  
pour la vie!

## Table des matières

Avant-propos.....	3
Aperçu de l'institution .....	3
<b>MANDAT, OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE .....</b>	<b>4</b>
Mandat.....	4
Objectifs.....	4
Date limite de dépôt de la soumission.....	4
<b>SOUSSION .....</b>	<b>5</b>
Contenu de la proposition.....	5
Budget.....	5
Critères de sélection .....	5
Adjudication du contrat.....	5
Renseignements .....	5

## Avant-propos

### Aperçu de l'institution

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) est doté de 12 écoles et de 2 pavillons répartis dans 11 localités. Le CÉF s'étend sur tout le territoire de la Saskatchewan. Il se compose de 9 régions scolaires, toutes représentées par un conseiller ou une conseillère scolaire dont 4 régions en milieu urbain et 5 régions en milieu rural.

#### L'éducation francophone en Saskatchewan

Le CÉF s'est doté d'un triple mandat scolaire, culturel et communautaire en vue de préparer ses élèves à devenir de fiers francophones, citoyens accomplis.

#### Sa mission

Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.

#### Sa vision

L'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer comme francophone et de contribuer à part entière dans la société.

#### Ses valeurs

Une éducation francophone de grande qualité est essentielle à l'épanouissement de notre communauté francophone et à chacun de nos élèves. Dans le but d'assurer que chaque élève reçoive cette éducation de qualité et connaisse le succès, les principes et les valeurs suivantes sont au cœur de toute action entreprise par le CÉF.

#### Relations interpersonnelles

Nous valorisons le développement du respect d'autrui, l'appréciation des autres et une conscience sociale chez nos élèves.

#### Environnement sain

Nous valorisons une communication ouverte et efficace dans un environnement sain et sécuritaire.

#### Culture d'excellence

Nous valorisons une culture d'excellence qui se soucie du succès pour tous ainsi que d'un engagement à l'épanouissement communautaire.

#### Le partenariat

Nous valorisons le partenariat foyer – école – communauté fondé sur les principes de tolérance, d'inclusion et de respect.

#### Innovation

Nous valorisons l'innovation, en cherchant à améliorer constamment l'existant.

#### Ouverture sur le monde

Nous valorisons la découverte de l'espace francophone, l'ouverture sur le monde et l'innovation.

## **MANDAT, OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE LA DEMARCHE**

### **Mandat**

Le mandat principal de ce projet a pour but de chercher à solidifier ses partenariats avec l'Association des parents fransaskois (APF) et le Collège Mathieu pour offrir un programme francophone complet de programmes et services pour la petite enfance en Saskatchewan.

C'est dans le respect des mandats et des rôles respectifs des acteurs clés de la petite enfance que le CÉF initie cet appel d'offres en leur nom.

### **Objectifs**

Le CÉF désire, avec ses partenaires, conceptualiser et mettre en œuvre un protocole d'entente durable susceptible de contribuer à la qualité et la pérennité des services d'éducation francophone de la province.

Dans le but d'obtenir une reconnaissance de l'importance de ce dossier et un financement permanent de la part des gouvernements concernés, les membres du partenariat souhaitent collaborer à un positionnement stratégique dynamique, unanime, solidaire et faire front commun en ce sens.

### **Date limite de dépôt de la soumission**

Le document final (rapport en formats Word et PDF) doit être livré à la Direction générale à l'éducation au plus tard le 20 mars 2018.

## SOUSSION

### Contenu de la proposition

La proposition devra présenter, de façon détaillée, comment le ou la consultant(e) compte s'y prendre pour chaque étape de réalisation du projet. La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- Les coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresse postale et électronique, numéros de téléphone et télécopieur) ainsi que de toute firme sous-contractée ;
- La description de l'entreprise ainsi que celle des sous-contractés et expérience pertinente de chacune ;
- Le nom et antécédents pertinents des personnes affectées au projet en précisant les rôles de chacun ;
- Une brève description du mandat tel que compris par l'entreprise ;
- La description complète des biens livrables proposés ;
- La connaissance du secteur de l'éducation primaire, élémentaire et secondaire en milieu anglo-dominant ;
- La description détaillée de l'approche proposée et des échéanciers de travail ;
- La méthodologie préconisée pour réaliser le mandat ;
- Le coût total des honoraires professionnels et toutes autres dépenses nécessaires à l'accomplissement du mandat, précisé selon chaque volet.

### Budget

Le budget du contrat devra comprendre les déplacements, les frais administratifs et divers. Les taxes applicables sont en sus.

### Critères de sélection

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

Éléments d'évaluation	Poids
Contenu de la proposition (compétences de l'équipe, plan de travail, échéancier, méthodologie proposée, etc...)	40%
Connaissance de la réalité de l'éducation (de la petite enfance et de la prématernelle à la 12 <sup>e</sup> année) en Saskatchewan, ailleurs au Canada et des défis	35%
Expériences/expertise en planification stratégique	25%

### Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. Le CÉF se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition. Le contrat ne sera pas nécessairement accordé au moins-disant.

### Renseignements

Bernard Roy